



# **JULIEN ET ANNE-MARIE LERAY**

**parents de Julien-Marie Leray**

## Julien LERAY (1851-1931)

Julien Leray est né à La Minsonnière, dans la commune de Vay, à La Grigonnais. À l'époque de la rédaction de cette histoire, il n'y a plus de témoins vivants de cette époque. Julien s'installe dans le bourg probablement lors de son mariage avec Anne-Marie Martin.

La configuration de l'exploitation de Julien reflète les regroupements typiques de maisons dans les bourgs et grands villages. Initialement, les terres étaient concentrées autour des maisons formant une seule propriété. Cependant, les partages successifs et les nouvelles constructions ont entraîné un morcellement des terres, nécessitant des déplacements plus fréquents pour leur exploitation. Les vergers et les meilleures terres, appelées "gagneries", ont été divisés, et avec la mécanisation, le remembrement a commencé dans les années 1960.



Pour agrandir l'exploitation du bourg, Julien a été un acteur clé dans le partage des landes (terres en friche). Il a contribué à leur délimitation et aménagement, créant des fossés, des pièces d'eau et des chemins, puis valorisant ces terres pour la culture. Ainsi, 7,5 hectares supplémentaires ont été ajoutés à l'exploitation entourant le bourg. Un document de 1835 sur le développement agricole en Loire-Inférieure inclut des pages du cadastre de La Grigonnais.

Le père de Julien était également un planteur visionnaire. Il a planté un hectare de pommiers greffés, dont 15 à 20 % étaient des pommes à couteau, une initiative avant-gardiste pour l'époque. Julien, généreux et attaché au bien commun, a soutenu sa famille. Sur ses sept enfants, cinq ont choisi la vie religieuse : un père blanc en Afrique, un trappiste à la Meilleraie et trois religieuses de la Présentation de Tours.

Julien semblait prédisposé à l'hypertension, traitée par des saignées ou des sangsues, et suivait un régime sans sel avec une limitation de pain. Il portait toujours un couteau avec une petite lame pour éventuellement pratiquer une incision au lobe de l'oreille en cas de besoin. Lorsqu'il se promenait avec sa petite-fille aînée Marie, il lui recommandait d'utiliser cette lame en cas de chute ou de malaise, ce qui faisait prier Marie pour ne pas avoir à réaliser cette intervention.

Julien est décédé en mai 1931. Michel David se souvient d'avoir été choriste pour la première fois lors de l'enterrement de Julien, accompagnant le célébrant vêtu d'une soutane noire.

Un rédacteur connaissant bien la famille Leray a déclaré lors des funérailles de Martin, le fils du père blanc : « Il est né dans une famille qui vivait sa foi pleinement et savait la défendre au besoin ». Julien a dû se battre contre ceux qui l'attaquaient, mais malgré les besoins de son exploitation, il a laissé partir cinq de ses sept enfants pour répondre à l'appel de la mission et des vocations religieuses. Il a mené une vie active et altruiste.

Les petites-filles de Julien, Thérèse et Marie, avaient parfois la tâche de limiter l'accès de leur grand-père au pain. Elles s'installaient sur la maie où le pain était rangé, jouant un peu à un jeu, bien que cette tâche pouvait sembler cruelle en raison de la surdité de leur grand-père.

Les servants de messe participaient aux baptêmes, mariages et funérailles. Un signal spécial sonnait pour appeler aux services, et le maître d'école publique, M. Moreau, désignait les servants de service, dispensés de cours pour l'occasion. Il y avait des avantages : des dragées pour les baptêmes et l'argent collecté lors des mariages revenaient aux choristes. Julien, Pierre Guérin et plus tard Pierre David de Bedodu ont participé à ces services, assurant le service du matin une semaine sur deux.

## **Anne-Marie MARTIN (1856-1912)**

Née à Vay 44, à la Carduchère (Fief de la famille Lévesque), l'éducation s'arrête souvent au certificat d'études pour se consacrer au travail à la ferme. Une entraide importante existe entre les familles Lévesque et Roué, qui représentent la majorité du village, jeune et animé.

À 28 ans, Thérèse épouse Julien Leray, veuf d'un premier mariage avec une fille de 6 ans. Il est dit que la mère de Julien, encourageant son fils à se remarier, avait repéré cette famille avec deux filles. L'aînée, n'ayant pas choisi le mariage, reste indépendante et devient la tante Anne Marie, laissant le champ libre à Thérèse. Thérèse, une femme réfléchie, sait que débiter une nouvelle vie avec une fille de 6 ans est une grande responsabilité. Elle choisit de l'aimer et de l'adopter comme sa propre fille, ce qui est bien reçu de l'autre côté.



La maison Leray avait pour tradition d'assister à la messe tous les matins. Julien, ancien organiste et chantre à la paroisse, transmet cette tradition à ses filles Marie, Thérèse et Anne, qui reprennent le flambeau.

Dans un couple, lorsque l'un est très engagé, l'autre assume sa part de solidarité. C'est le cas de Julien, adjoint spécial du maire, dont les dérangements sont fréquents. Thérèse est discrète et garde les confidences.

Avec son tricycle, Thérèse parcourt les routes de la Bourdinière et de la Bretonnière, apportant son aide lors des naissances dans la région. La maison Leray devient un point de rassemblement familial.

Thérèse, en apparence effacée, fait preuve de volonté et de ténacité pour surmonter les obstacles. Même pendant son handicap en 1959, elle montre une incroyable force de caractère pour progresser.

Après le décès de son mari en 1962, Thérèse continue à vivre à la Bretonnière, mais une chute en 1968, entraînant une fracture du col du fémur, complique sa santé. Elle décède en juillet 1974 lors d'un séjour à l'hôpital de Nozay.

Marie Guitton, née Leray, résidant à La Guillaudais à 3,5 km de l'école, avait une fille du même âge que sa cousine vivant au Bourg. En raison de la santé un peu fragile de sa fille, elle souhaitait qu'elle déjeune avec les pensionnaires de l'école. Elle proposa donc à Thérèse de laisser sa fille, Marie, manger à la même table que la fille de Julien. Les deux cousines se tiendraient ainsi compagnie, une proposition que Thérèse accepta.

Plus tard, Thérèse se rendit compte qu'elle avait établi un précédent. Lorsque sa première fille, Thérèse, née en 1913, entra à l'école alors que leur maison était à 250 mètres de là, pour éviter toute différence, elle décida également de la faire déjeuner à la même pension. En campagne, il existait une forme d'autosurveillance qui pouvait influencer certains comportements, mais qui avait aussi ses inconvénients lorsqu'on prêtait attention à des informations plus ou moins bien intentionnées.

Quand Marie grandit et commença à s'occuper de ses frères et sœurs, certaines personnes la rassurèrent en lui disant qu'elle n'avait pas à s'inquiéter de jouer le rôle de bonne d'enfants, car ses moyens lui permettraient de vivre sereinement. Cependant, sa confiance en sa mère adoptive était totale ; elles se confiaient tout et cette relation de confiance ne faiblit jamais. Marie a toujours affirmé qu'elle n'aurait pas pu rêver meilleure mère.

En réalité, les biens et les avoirs de Marie, combinés à ceux de son mari, auraient pu leur assurer un confort et une vie sans trop de soucis. Cependant, en raison de leur nature généreuse et du nombre important d'enfants du couple, qui, bien que portant le nom de Sansoucy, n'étaient pas à l'abri de problèmes, ces soucis étaient probablement multiples.

Certains signes indiquaient une certaine coordination dans ce langage confus. Après un séjour à l'hôpital de Nozay, elle refusait de quitter sa chambre à cause d'un oubli. Malgré de nombreux essais pour se faire comprendre, elle se souvint que son corset était dans le bas du meuble de chevet et l'avait oublié. En pointant sa canne dans cette direction, elle indiqua la solution : il fallait se mettre à genoux pour retrouver l'objet au fond de la case, gardant ce repère en mémoire.

Une autre fois, lors de son arrivée au Pont du Cens, un changement de programme nous a conduits à installer Grand-mère dans la chambre des filles. À leur retour de l'école, les filles ont été surprises de voir que certaines de leurs affaires scolaires avaient été sorties pour être montées à l'étage. Bien qu'elles aient initialement fait la moue avant de saluer leur grand-mère, qui se sentait mal à l'aise d'occuper leur chambre, les filles ont rapidement doublé de gentillesse après leur première réaction. Grand-mère avait été marquée par ce premier sentiment, le plus naturel.

Cette histoire est restée gravée dans la mémoire des deux filles. Pendant des années, après la disparition de leur grand-mère, elles ont rejoint les Petits Frères des Pauvres pour offrir leur temps aux personnes seules et oubliées. Elles se souvenaient souvent de cet épisode, illustrant ainsi que "à quelque chose malheur est bon".

**Julien et Anne-Marie ont sept enfants (cinq sont entrés dans la vie religieuse) :**

**Martin (1877-1940)**

**Julien (1878-1962)**

**Marie (1880-1962),**

**Anne-Marie (1881-1976)**

**Jean (1882-1915),**

**Jeanne (1884-1974)**

**Thérèse (1886-1976)**

